



Comité Départemental de Badminton de Paris

## Politique Générale 2013

Ainsi que j'ai pu le mentionner lors de ma première communication dans les jours suivants le début de mon mandat, cette olympiade est l'occasion pour nous de proposer une nouvelle politique sportive pour notre comité et nos clubs. Les quatre ans à venir sont l'occasion de mettre un certain nombre de points en avant et d'instaurer des pratiques qui seront profitables à tous les acteurs de notre sport, du joueur au dirigeant en passant nécessairement par les encadrants. Cette évolution se traduit concrètement par deux axes, fondamentaux, qu'il est urgent de mettre en place afin d'optimiser notre offre.

Le premier d'entre eux passe par une transformation du schéma de compétition tant pour les populations "jeunes" que pour les "seniors".

### **I/ Compétitions pour tous :**

#### **A/ Dans le cadre des compétitions "jeunes" :**

1/ Notre comité départemental se doit de suivre les directives nationales (déclinées ensuite au niveau régional et départemental) caractérisées par le Dispositif Jeune (DJ) permettant, grâce aux plateaux techniques à destination des poussins et du "Minibad", une pratique adaptée dès le plus jeune âge dans un souci de développement des aptitudes de l'ensemble des jeunes pratiquants, mais également afin d'accentuer la détection des talents. Cette détection s'inscrit également dans le suivi du Dispositif Avenir (DA) à l'échelon départemental (DAD), et ayant pour objectif de tester les aptitudes des jeunes intégrés dans ces programmes afin de leur permettre de rejoindre le dispositif régional (DAR) dans un premier temps puis national (DAN).

Nous sommes ainsi persuadés, qu'une meilleure détection des jeunes ne peut que servir notre sport, et, il est de notre responsabilité de mettre en place les outils adéquats pour le suivi de ces jeunes. Par ailleurs l'ensemble des textes références concernant ces deux dispositifs sont disponibles dans la partie « Documents » du site du Codep.

2/ D'autre part, il est évident que cette seule évaluation des aptitudes des jeunes joueurs est insuffisante et qu'il nous faut développer de manière constructive l'offre de compétition disponible pour l'ensemble des joueurs quel que soit leur âge et leur niveau. C'est l'élaboration, en sus du Championnat Départemental existant pour l'ensemble des catégories de poussin à junior, d'un circuit jeune qui s'est imposé à nous comme la solution adéquate à offrir à ce public particulier. Une réflexion sur les modalités d'un tel circuit, très certainement sous forme de challenge, est d'ores et déjà en cours.



## Comité Départemental de Badminton de Paris

### **B/ Les compétitions à destination du public Senior :**

Le public Senior ne doit pas pour autant être oublié, et une série de mesures et d'innovations nous semble indispensable pour accroître la pratique compétitive et permettre à tous l'accès à des compétitions en fonction de son niveau.

Compte tenu de la nouvelle réforme du classement mis en place par la fédération, et la suppression de la catégorie "Non-classé" (un joueur ayant effectué un match dans l'année sera considéré comme classé compétiteur), la prise en charge de ce nouveau public découvrant la compétition nous paraît primordiale.

Notre objectif est donc, en plus de la mise en place d'un Championnat départemental sénior recouvrant l'ensemble des séries de NC/D à A, ainsi que celle d'un Championnat Interclub départemental, l'organisation de stages encadrés par niveau pour les joueurs D, C et B et ce au minimum 2 fois par an.

### **II/ Aides et subventions aux clubs et aux joueurs :**

Le second axe majeur pour lequel le Comité Départemental aspire à de réelles avancées tout au long de ce nouveau mandat se trouve dans l'aide qu'il nous est désormais possible d'apporter de manière plus importante à l'ensemble des clubs.

#### **A/ Aide apporté par un agent de développement :**

Tout d'abord en terme de structuration, la présence désormais effective d'un agent de développement permettra aux clubs qui en ressentent le besoin et qui le souhaitent, une aide et un accompagnement personnalisé dans la recherche et la demande de subventions telles que le CNDS et cela en fonction de votre projet de club.

#### **B/ Formation :**

Toujours dans l'optique d'une meilleure structuration des clubs, et afin d'accroître leur effectifs encadrants et d'obtenir des financements, deux stages de formation sont programmés pour la saison 2012/2013.

##### **1/ Stage d'Organisation des Compétitions (SOC)**

Le premier est une formation SOC prévu pour les 12 et 13 Janvier 2013. Il est indispensable pour chaque club souhaitant organiser un tournoi de disposer de personnes titulaires de cette qualification.

##### **2/ Diplôme d'Animateur de Badminton (DAB)**

Le second stage de déroulera sur deux week-end et sera sanctionné par l'obtention d'un DAB nécessaire pour tout club souhaitant structurer et optimiser les entraînements de ses licenciés. La première session aura lieu les 16 et 17 Février 2013 suivi probablement des 9 et 10 Mars (date



## Comité Départemental de Badminton de Paris

prévisionnelle en fonction de l'attribution des salles par la Mairie).

Ces premières dates ne sont bien sûr pas des événements isolés et d'autres formations seront régulièrement ouvertes tout au long de l'olympiade en fonction des besoins des clubs.

### **C/ Subvention à destination des clubs :**

Notre politique d'aide à destination des clubs doit également se traduire par la distribution de subventions à destination des clubs engagés dans le développement d'une pratique compétitive de qualité.

Pour ce faire, divers moyens sont envisagés afin de déterminer la répartition des dites subventions.

#### **1/ Pour le public senior :**

- La forme principale serait la mise en place d'une subvention à destination des clubs dénombrant des licenciés engagés dans les divers Championnats, qu'ils soient départementaux, régionaux ou nationaux. Ainsi en fonction des résultats des joueurs dans chacune des catégories (de NC au Top), les clubs ayant, grâce à la formation et l'entraînement des joueurs, permis à ceux-ci d'accéder aux deux premières places des différentes compétitions citées, se verront attribuer une subvention particulière remise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Ce modèle de répartition sera également décliné pour les interclubs départementaux toutes divisions confondues, au sein desquels, le club arrivé en tête de sa poule se verra attribué une aide supplémentaire.

#### **2/ Pour le public jeune :**

Un système d'aide à destination des jeunes compétiteurs sélectionnés de par leur niveau pour intégrer le collectif « inter-comités » sera également établi, s'il est important pour nous d'aider les compétiteurs réguliers d'un certain niveau (de régional à international), il n'est cependant pas question de laisser de côté le reste des jeunes de nos clubs.

Ainsi, afin de permettre aux jeunes NC et D une entrée progressive dans le système de compétition, des aides seront apportées aux clubs organisant des tournois « flash ». L'objectif de ce dernier aspect de ce plan d'aides aux clubs, est bien évidemment la participation croissante des clubs parisiens à cette formule de tournois simplifiés pour les jeunes débutant la compétition, afin d'instaurer à terme un circuit flash incontournable pour tout novice du département.

Nous souhaiterions ainsi d'ici 2 ans, voir de manière significative augmenter conjointement à ces tournois flashes, le nombre d'écoles de jeunes au sein des clubs, ces deux outils de la pratique étant intimement liés et nécessaires à la production d'une offre satisfaisante pour la progression de nos jeunes.



## **Comité Départemental de Badminton de Paris**

A ce jour, certains clubs se sont déjà engagés dans l'organisation de ces compétitions facilitées (LRP en Octobre, EBPS et AB13 le 27 Janvier, ainsi que le SF probablement en Janvier et Who's Bad le 9 février)

### **III/ Travail en commun : clubs et Comités**

Enfin et parce que la politique ambitieuse que le Comité Départemental souhaite mener tout au long de ces quatre ans ne peut se construire et se réaliser sans concertation et implication des clubs, un dialogue régulier est primordial avec les acteurs présents au quotidien sur tous les terrains.

#### **A/ Rencontre avec les présidents des clubs :**

Dans cette optique de travail en commun, des rencontres avec les présidents de clubs sont prévus à divers moments de l'année, ainsi, des tables rondes à l'image de celle tenue en Octobre, nous permettront 2 à 3 fois par an de nous concerter, d'échanger autour des pratiques des structures, et de remonter et exposer les aspects positifs ou négatifs émergents, suite aux décisions prises et leur mise en application.

Sur le même modèle, des rencontres individuelles pourront avoir lieu avec les dirigeants de club qui le souhaiteront, afin d'évaluer les difficultés auxquels ils sont confrontés dans leur activité quotidienne, et leur permettre de trouver les meilleures solutions pour les aider.

#### **B/ relation avec les mairies**

Pareillement, afin d'aider les clubs dans leurs relations auprès des mairies et dans leurs actions de communication, un soutien pourra leur être apportée à leur demande, ainsi que la possibilité d'inviter les institutionnels lors des Internationaux de France 2013.

Nous espérons, avec ce programme, permettre à notre Comité de se développer, et ainsi apporter à tout le public, que ce soit joueurs adultes ou jeunes, ou les clubs, une contribution à hauteur de leur souhait.

Lien TRAN

Présidente du Comité 75